



N° 249

Le 31 décembre 1992

LE CANADA RECONNAÎT L'INDÉPENDANCE DE LA RÉPUBLIQUE TCHÈQUE ET DE LA RÉPUBLIQUE SLOVAQUE

La secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Barbara McDougall, a annoncé aujourd'hui que le Canada reconnaissait la République tchèque et la République slovaque en tant qu'États indépendants.

À la suite des élections tenues en juin 1992 dans la République fédérative tchèque et slovaque, le premier ministre tchèque, M. Vaclav Klaus, et le premier ministre slovaque, M. Vladimir Meciar, ont tenu une série de pourparlers sur l'avenir de la république fédérative. Ils ont convenu alors de dissoudre la fédération le 1^{er} janvier 1993.

«Nous avons bon espoir que la dissolution se fera de manière pacifique et ordonnée, a dit M^{me} McDougall. Le Canada est prêt à appuyer les efforts des deux États en vue de renforcer les institutions démocratiques et d'instaurer des réformes économiques.»

La ministre a annoncé que le Canada entamerait immédiatement les formalités d'usage pour nouer des relations diplomatiques avec la République tchèque et la République slovaque.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874